



UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY
BP :1147 République de Guinée
Email: info@uganc.edu.gn
Tel : (224) 664 98 79 37 Fax :(224) 46 48 08

No Ref.2023/ 217 /UGANC/ RECT

Conakry, le 19 MAI 2023

DECISION

PORTANT CREATION ET NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ILD 7.4 DU PLAN D'INTERVENTION DU SYSTEME DES DONNEES DE L'UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY.

LE RECTEUR

- Vu le Décret no 175/PRG/SGG/89 du 27 septembre 1989 portant statuts des Universités de Conakry et Kankan
- Vu le Décret D/N 062/PRG/SGG du 03 Avril 2013 portant gouvernance des Institutions Publiques d'Enseignements Supérieur et de la Recherche Scientifique, Chapitre II Article 11
- Vu le Décret n° 2022/0094/PRG/SGG, portant Nomination du Recteur de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry
- Vu Les nécessités de service,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est créé au sein de l'Université Gamal Abdel Nasser un Comité de Pilotage de l'ILD 7.4 du Plan d'Amélioration du Système des Données.

Article 2 : Ce comité placé sous l'autorité de Mr le recteur sera chargé de proposer des stratégies innovantes dans le cadre de l'amélioration du système des données en mettant l'accent sur une culture institutionnelle de prise de décision basée sur les données de qualité ;

Article 3 : Ce comité se réunit deux (2) fois dans l'année, c'est-à-dire chaque semestre.

Article 4 : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont désignés comme membres de ce comité de pilotage de l'ILD 7.4 de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

Président : Pr Mohamed Sahar TRAORE

Rapporteur : Dr Mohamed Dinah BANGOURA

Membres :

- M. Ballaba SANGARE, Directeur de la Scolarité
- Mme Rouguiatou CAMARA, Directrice Ressources Humaines
- Mr Mahamadou DIALLO, Expert Centre informatique
- Mr Tchedre TCHANDIKOU, Secrétaire Générale UGANC
- Dr Rachel Honorine CAMARA, Administratrice Cité Universitaire
- Dr Mariama Sadjo DIALLO, Directrice Adjointe du CEA-PCMT.

Article 5 : La Vice-rectrice chargée de la recherche, le Vice-recteur chargé des études et le Directeur du CEA-PCMT sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente décision ;

Article 6 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

LE RECTEUR



Pr. Alpha Kabinet KEITA



UNIVERSITÉ GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY

Le temple du savoir, c'est ici que l'on brise les chaînes de l'ignorance...